



SECOPE

Service & Commerce pour l'Enseignement

Courrier à l'attention des familles
des élèves

Grenoble, le 20 Août 2018

Madame, Monsieur,

Soucieuse de la santé des enfants, la direction du collège Notre Dame de Sion, a signé une convention avec notre société pour alléger le cartable des élèves du collège.

En effet, notre objectif est de fournir aux familles qui le souhaitent une seconde collection de livres validée par l'établissement qui a vocation à rester à la maison, évitant ainsi à l'élève de les transporter plusieurs fois par jour.

Pour cela, en vous inscrivant sur le site www.secope.fr, vous achetez la collection de livres pour l'élève que SECOPE vous facture en « vente à terme ».

Que signifie la vente à terme ?

La vente à terme est une vente avec un paiement différé. Concrètement, lors l'achat de la collection de livres scolaires de votre enfant sur le site SECOPE.fr, vous réglez 1/3 du prix des livres et les 2/3 restant en fin d'année scolaire si, et seulement si, vous souhaitez les conserver.

Ainsi en restituant vos manuels scolaires en bon état auprès de SECOPE, le solde de votre facture sera purement et simplement annulé.

La livraison et le rachat se feront au sein de l'établissement aux dates communiquées par la direction du collège où est inscrit l'élève.

.../...